



## **Conditions générales de vente/location des produits e-learning**

### **ENTRE :**

Le client, ci-après dénommé le « Client »

### **ET :**

PROACTECH MAROC, SARL au capital de 100 000 dhs dont le siège social est situé au 33 Angle Rue Sénégal et Rue Vietnam N°3 Résidence Nouzha Diour Jamaâ – Rabat, immatriculée au Registre du Commerce du tribunal de Rabat sous le numéro 68903, ayant pour N° de Patente le 26397992, N° d'identifiant fiscal le 3380111, et N° d'affiliation à la CNSS le 7535795, ci-après dénommé « PROACTECH MAROC »

il a été établi ce qui suit :

### **ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles PROACTECH MAROC offre ses services de location et d'achat de modules et de plateformes e-learning en destination d'individus ou d'entreprises.

### **ARTICLE 2 - SERVICES FOURNIS PAR PROACTECH MAROC**

PROACTECH MAROC s'engage à ce qui suit :

PROACTECH MAROC offre au Client un espace d'apprentissage en ligne (ci-après dénommé « Site ») contenant des modules de formation en ligne, hébergés par ses soins ou chez le Client selon le choix du Client. PROACTECH MAROC y apportera tous les soins et services nécessaires dans le cadre d'une obligation de moyens.

### **ARTICLE 3 - DROITS D'USAGE**

Dans tous les cas, tous les contenus (leçons, fiches de cours, QCM, exercices interactifs et téléchargeables, marques, graphismes, etc.) sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle ainsi que toutes normes internationales applicables et constituent, sauf indications contraires, la propriété exclusive d'ONLINEFORMAPRO ou, selon les cas de PROACTECH MAROC.

Selon le type de contrat de vente, le Client se voit concéder une ou plusieurs licences pour une utilisation, dans une durée limitée ou non, dans le cadre de sa propre formation ou de la formation de son personnel sauf autorisation expresse de PROACTECH MAROC. Tous les autres droits sont réservés.

Tout montage, reproduction, location, échange, prêt, représentation publique et/ou diffusion des produits e-learning, en partie ou en totalité, sans autorisation expresse de PROACTECH MAROC, est strictement interdit ; toute violation pourra donner lieu à une action en responsabilité civile et à des poursuites pénales.

Il n'est concédé au Client aucune licence ni aucun droit que celui de consulter le Site aux fins susvisées et ce pour la durée stipulée dans le contrat de vente. En conséquence, le Client s'interdit notamment :

- De diffuser le contenu du Site, ainsi que les codes de connexion attribués, par quelque moyen que ce soit ;
- De télécharger le contenu autrement que dans les cas autorisés par PROACTECH MAROC et, plus généralement, de le fixer et reproduire sur tout support quel qu'il soit, par quelque procédé que ce soit, à la seule exception d'une impression sur support papier ;
- Plus généralement d'exploiter et/ou d'utiliser tout ou partie des éléments du site par quelque moyen que ce soit et sous quelque forme que ce soit à des fins autres que celles expressément autorisées.

En cas d'impression sur support papier, le Client garantit que toutes les mentions figurant éventuellement sur le contenu ainsi imprimé relatives à la protection des droits seront reproduites sans modifications. Ces copies ne pourront être utilisées que par le seul Client et ne pourront en aucun cas être diffusées auprès des tiers.

#### **ARTICLE 4 - CAS D'UN ACHAT**

Lorsque le client achète les contenus ou plateformes, l'article 3 s'applique également. Il se voit concéder par PROACTECH MAROC, une licence d'utilisation illimitée dans le cadre de sa propre formation ou de la formation de son personnel. Tous les autres droits sont réservés.

#### **ARTICLE 5 - CAS D'UNE LOCATION**

Les contenus et plateformes sont hébergés, soit par les soins de PROACTECH MAROC, soit directement sur le serveur Intranet du Client.

Selon le contrat de location, PROACTECH MAROC met à disposition de son client un ou plusieurs comptes utilisateurs d'une façon limitée ou illimitée. Il est à noter qu'il s'agit de comptes personnels et qu'il n'est en aucun cas permis au client de faire bénéficier plusieurs personnes du même compte sauf dans le cas d'utilisation des contenus de formation pour des sessions de formation en salle.

## **ARTICE 5a – Hébergement des services sur l’INTRANET du client**

Dans le cas ou le client choisit de faire installer les produits e-learning dans son propre serveur :

- les frais d’installation sont à la charge du client ;
- le client s’engage à supprimer tous les produits e-learning (contenus et plateformes) installés dans ses serveurs lors de la location dès qu’il décide de ne pas reconduire la location de ces dits produits.

## **ARTICE 5b – Hébergement des services par PROACTECH MAROC**

Bien que PROACTECH MAROC offre un accès permanent à travers le site, il est à préciser que parfois, il y a lieu de procéder à une intervention technique de maintenance et/ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement de ses services, ce qui implique une interruption temporaire de l'accès. Dans ce cas, PROACTECH MAROC s’engage à informer le Client dans la mesure du possible tout en essayant d’intervenir dans la période la moins chargée possible telle qu’après minuit.

## **ARTICE 6 - FACTURATION, PRIX DU SERVICE ET PAIEMENT**

L'activation/installation des comptes du Client ne sera faite qu'à réception par PROACTECH MAROC du montant adéquat toutes taxes comprises (TVA de 20% incluse).

Pour la location, et sauf clauses particulières, la facturation est annuelle et commence à la date de communication au Client de l’identifiant et du mot de passe. Pour les périodes subséquentes, la facturation est établie le premier jour suivant l’échéance de la période précédente.

PROACTECH MAROC se réserve le droit de réviser ses prix et répercuter, sans délai, toute augmentation des taxes existantes (TVA et autres taxes assimilées) sur le prix de ses services.

En cas de défaut de paiement total ou partiel 21 jours après l'échéance, PROACTECH MAROC procédera de plein droit à :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le Client
- la suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, avec effet immédiat et sans dédommagement.

## **ARTICLE 7 – ASSISTANCE TECHNIQUE**

PROACTECH MAROC propose au Client une assistance technique par courrier électronique ([support@proactech.net](mailto:support@proactech.net)), gratuitement à l’exception des éventuels coûts de communication Internet.

L'Assistance Technique a simplement le rôle de fournir une aide ponctuelle au Client et gérer les éventuelles pannes matérielles du ou des Serveur(s) mis à sa disposition.

Bien que PROACTECH MAROC prend rapidement en compte les incidents signalés et, dans la mesure du possible, y apporter une réponse appropriée, aucune garantie ne sera donnée quant à la résolution des incidents qui lui sont soumis, ni le temps nécessaire à la fourniture d'une réponse ou d'une solution de rechange.

#### **ARTICLE 8 - DUREE DU CONTRAT**

Dans le cas d'une location, le présent contrat est renouvelable, aux conditions générales en vigueur lors du renouvellement, par tacite reconduction annuellement, sauf renonciation notifiée, par courrier postal recommandé avec demande d'avis de réception, un mois avant l'échéance contractuelle en cours.

#### **ARTICLE 9 - RESILIATION**

En cas de non respect par l'une des parties de l'une quelconque de ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception précisant les fautes contractuelles reprochées.

#### **ARTICLE 10 - CONFIDENTIALITE**

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

#### **ARTICLE 11 - MODIFICATION DE SERVICES ET CONDITIONS GENERALES**

Les parties conviennent que PROACTECH MAROC peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le Client.

#### **ARTICLE 12 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Le présent contrat est régi par la loi marocaine. En cas de litige, c'est le tribunal de commerce de Rabat qui statuera.